

Pouvoir d'emprunt

d'État (Finances)? Pourquoi laisser aux contribuables québécois le seul fardeau de percevoir ou de payer ces 66 millions qui, maintenant, sont devenus tout près de 90 millions?

Pourquoi avoir commis cette injustice pour une seule des provinces? Madame la Présidente, si l'engagement avait été fait par le secrétaire parlementaire, si l'engagement avait été fait par un député d'arrière-ban... mais l'engagement a été fait par un membre du gouvernement, l'engagement a été fait ici en cette Chambre d'une façon solennelle, et nous voyons que ce gouvernement non seulement ne respecte pas ses engagements électoraux, non seulement ce gouvernement agit à l'encontre des promesses qu'il avait faites, mais on est rendu à un point où ce gouvernement ne respecte même pas les engagements qui sont pris en cette Chambre par un ministre qui répond à une question de l'opposition, de son siège, et parlant au nom du gouvernement. Si, madame la Présidente, on avait respecté ces engagements et qu'on n'avait pas transféré une partie du déficit aux gouvernements des provinces par le biais des financements des programmes établis dont on baisse le rythme de croissance des transferts ou encore si on avait respecté ces engagements qui étaient des engagements fermes face aux provinces, madame la Présidente, on verrait que les résultats de l'administration conservatrice face aux dépenses publiques, au déficit et à la dette, seraient beaucoup moins reluisants que ce que nous racontent le ministre des Finances et les membres du gouvernement dans leurs propos qu'ils tiennent en cette Chambre ou à l'extérieur.

• (1220)

[Traduction]

Le projet de loi C-40 est un bon exemple de la gabegie du gouvernement. Le ministre des Finances a eu recours à plusieurs astuces pour camoufler une partie de ses emprunts. Il demande à emprunter 3,6 milliards de dollars pour ses activités afin de maintenir la valeur du dollar canadien, 24,3 milliards de dollars supplémentaires pour les activités ordinaires du gouvernement et 3 milliards de dollars de plus comme en-cas.

A mon avis, les 3 milliards de dollars supplémentaires pour la fin de l'année ne permettraient pas de remplir l'engagement de construire un brise-glace pris par le ministre des Transports (M. Crosbie) puisqu'il n'y a rien dans le Budget des dépenses qui permette d'en financer même une partie. Ces 3 milliards de dollars supplémentaires vont-ils servir à financer le système de garderie annoncé par le premier ministre (M. Mulroney) lundi dernier? Ou seront-ils utilisés pour couvrir toutes les dépenses d'autres programmes proposés par différents ministres et pour lequel aucun chiffre ne figure dans le Budget des dépenses? Si c'est le cas, le déficit pour l'année financière 1987-1988 ne s'élèvera alors pas à 29 milliards de dollars mais s'approchera plutôt des 34 milliards de dollars. Nous savons que le déficit réel est plus élevé que celui annoncé dans l'exposé budgétaire.

Le ministre a eu recours à plusieurs astuces pour dissimuler certaines dépenses. Nous savons qu'il a reporté une partie du déficit sur les provinces en modifiant le financement des programmes établis et la formule de péréquation.

Nous nous rendons compte que le gouvernement n'a pas rempli ses engagements. Nous avons entendu les députés du gouvernement faire beaucoup de promesses pendant la campagne électorale. A la Chambre et à l'extérieur, nous avons entendu le ministre des Finances déclarer qu'il n'augmenterait

jamais les impôts. Et pourtant nous savons que cette majoration se chiffre à des milliards et des milliards de dollars. Il est incroyable qu'un gouvernement puisse si ouvertement violer tous ses engagements puis proposer un projet de loi comme celui-ci qui est semblable à celui qui a été adopté en 1985-1986 et qui va ajouter des milliers de dollars à la charge qui pèse sur les épaules des Canadiens. Telle sera l'augmentation par travailleur de la dette nationale sous le gouvernement conservateur.

Ce sont de bonnes raisons pour que l'Opposition officielle déclare qu'elle a l'intention de voter contre ce projet de loi. Ce faisant, nous demanderons au gouvernement de remplir ses engagements. Ce dernier avait promis un certain nombre de choses aux contribuables canadiens. Nous nous rendons compte que les promesses sont violées au fur et à mesure que passent les jours. En votant contre le projet de loi C-40, nous faisons encore une fois savoir au gouvernement qu'il doit être digne de confiance et tenir ses engagements.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Madame la Présidente, c'est davantage l'inquiétude que la colère qui m'incite à participer au débat sur le projet de loi C-40, car il perpétue certains problèmes que mon parti a soulevés dans le cadre du débat sur le budget. Je remercie le ministre d'État aux Finances (M. Hockin) d'avoir bien voulu nous apporter certaines précisions avant la présentation du projet de loi. Nous avons eu certaines discussions avec lui au sujet des objectifs de ce projet de loi, avant sa présentation, qui ont porté sur le fonds des changes et les besoins d'emprunt du gouvernement découlant des prévisions relatives au déficit et sur les besoins de liquidité, établis dans le budget de 1987. Je comprends également que le gouvernement a agi quelque par intérêt, car il y a un délai à respecter en ce qui a trait à ce projet de loi. Cette mesure doit être adoptée avant la fin du mois, et le ministre cherchait à obtenir la collaboration des critiques de l'opposition.

Collaborer ne veut pas nécessairement dire qu'on approuve. Nous, du Nouveau parti démocratique, sommes inquiets de voir que le gouvernement n'a pas encore réussi à prendre des mesures concrètes au sujet des disparités régionales, dans son budget. Bien entendu, ce projet de loi d'emprunt ne touche pas cette question directement, mais bien indirectement. Il prône une stratégie pour réduire le déficit que les membres de mon parti trouvent inacceptable.

Le gouvernement semble croire qu'il est possible de réduire le déficit de deux façons. On peut notamment accroître les impôts, surtout ceux des particuliers, et le gouvernement ne s'en prive pas. Depuis son arrivée au pouvoir, les recettes tirées de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente ont augmenté de plus de 50 p. 100 alors que les recettes tirées du secteur privé sous forme d'impôts, ont, en fait, baissé. Pour réduire le déficit, on peut accroître les impôts des particuliers ou sabrer dans les programmes. Le gouvernement peut réduire les fonds destinés à sa stratégie de Planification d'emploi, par exemple, décision qui nuit directement aux plus défavorisés, c'est-à-dire les gens qui sont sans emploi qui ont besoin d'aide pour pouvoir réintégrer le marché du travail ou obtenir la formation voulue, afin d'acquérir les nouvelles compétences nécessaires dans les années 1980 et 1990. Le gouvernement peut aussi sabrer dans le développement économique et régional, ce dont il ne se prive